

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET NUMÉRIQUE



© Arcom

Titre

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

Support

Ressource Internet

Type de document

Autorité Administrative Indépendante

Périodicité

Mise à jour régulière

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Autre droit transversal

Contenu

En tant qu'autorité publique indépendante garante de la liberté de communication, l'Arcom a notamment pour mission :

- de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés,
- de défendre la création
- et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

L'**Arcom** dispose d'un site internet dédié composé de 6 rubriques :

- 1/ "Actualités" : les **ordres du jour des assemblées plénières** sont en ligne.
- 2/ "Nous connaître" : cette rubrique précise l'organisation et les missions de l'institution

3/ "Se documenter" : cette rubrique se décompose en 3 entrées :

Ressources pédagogiques : avec des contenus en lien avec la protection de la jeunesse et des mineurs mais aussi en lien avec l'éducation aux médias et citoyenneté numérique

Etudes et données : accès à des études, bilans et rapports ainsi qu'aux sites sources de données utilisés par l'Arcom pour produire les études, par secteur concerné.

Espace juridique : accès à des décisions et des textes juridiques.

4/ "Radio et audio numérique"

5/ "Télévision et vidéo à la demande"

6/ "Internet et réseaux sociaux"

Veille

Il est possible de s'abonner aux lettres d'information de l'Arcom.

Liens

Site internet de l'Arcom : <https://www.arcom.fr/>

Formulaire d'alerte de l'Arcom : <https://www.arcom.fr/alertez-nous>

Fiche réalisée par : Isabelle GRAS (SCD Université Aix-Marseille), le 18/07/2025

Mise à jour le 21/10/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).